

la feuille

106

Janvier 2008 Magazine mensuel d'information Ville de Fleury-Mérogis

- ② **BILLET**
Michel Humbert
- ② **CITOYENNETÉ**
Conseil municipal du 21 décembre
- ④ **FINANCES**
Budget primitif 2008
- ⑥ **VŒUX**
Invitation
- ⑥ **ÉCONOMIE**
Forum des métiers, de l'emploi
et de la formation
- ⑧ **AGGLOMÉRATION**
Économies d'énergie
- ⑨ **SOCIAL**
Soins infirmiers à domicile
- ⑩ **SPORT**
L'équipe de football
- ⑪ **LOISIRS**
Séjours d'hiver
- ⑭ **DÉMOGRAPHIE**
Recensement
- ⑮ **ENVIRONNEMENT**
Forêt régionale de Saint-Eutrope
- ⑯ **KALÉIDOSCOPE**
- ⑰ **CULTURE**
La saison - P'tit Jojo - Kfé imaginaire
- ⑱ **POLITIQUE**
Expression libre
- ⑲ **PRATIQUE**
- ⑳ **BRÈVES**
- ㉔ **FLEURYSCOPE**
Sortir à Fleury-Mérogis
Post-scriptum



Bonne année 2008



Bonne année 2008

En ce début d'année 2008, je vous souhaite, au nom du conseil municipal, une très bonne année, beaucoup de bonheur, de santé, de réussite pour vous et tous ceux qui vous sont proches. Je souhaite vivement et sincèrement que ces vœux trouvent tout leur sens dans ce qui fait le quotidien, votre quotidien.

Pour cela, vous pourrez toujours compter sur notre action résolue pour vous accompagner, vous défendre, et vous offrir les services auxquels vous aspirez.

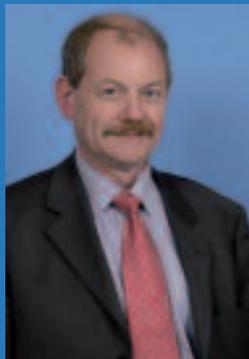
Je sais que, à Fleury, comme dans tout le pays, trop de familles sont exclues d'une vie digne et valorisante, parce qu'elles sont victimes d'exclusions, de manque d'emploi, d'un logement, de problème de santé. L'avenir de nos enfants est souvent une préoccupation majeure. Et la faiblesse du pouvoir d'achat est le handicap qui bloque la perspective d'un avenir meilleur. Dans une France pourtant riche, comme en atteste les résultats toujours en hausse de la finance et de la bourse, c'est bien la répartition de ces richesses vers ceux qui travaillent pour les produire qui pose problème.

Nous, élus, mesurons toutes ces difficultés par le nombre croissant de demandes d'aide, de logement, de service que nous ne pouvons totalement satisfaire, malgré notre engagement quotidien pour y parvenir. L'Association des maires de France a récemment dénoncé le fait qu'aujourd'hui les collectivités territoriales ne peuvent répondre de manière satisfaisante à l'urgence des besoins. Il faut augmenter les moyens des communes, agglomérations, départements et régions, car chacune de ces collectivités territoriales jouent un rôle essentiel dans l'équilibre et la justice sociale.

Et nous sommes au côté de tous ceux qui défendent leur pouvoir d'achat car il conditionne la possibilité de bien se nourrir, se loger, se soigner, éduquer ses enfants, se cultiver et se divertir.

Les prochaines échéances électorales seront un moment privilégié pour aborder ces questions. Avant cela, nous nous retrouverons à la cérémonie des vœux, à laquelle je vous convie le samedi 19 janvier. Je vous renouvelle tous mes meilleurs vœux pour 2008.

Michel Humbert, maire de Fleury-Mérogis



Conseil municipal

Le budget 2008 est voté sans augmentation des taxes locales.

Le conseil municipal du 21 décembre avait à son ordre du jour l'examen et le vote du budget primitif 2008. Il est un acte prévisionnel. Les informations des services fiscaux ou d'autres services de l'État n'étant pas encore communiqués, les prévisions de recettes devront être réajustées, pour prendre en compte les chiffres définitifs. Le budget primitif 2008 est équilibré en section de fonctionnement et en section d'investissement avec les données suivantes :

- Pas d'augmentation des taux des trois taxes : taxe d'habitation, taxe foncière, taxe sur le foncier bâti.
- Maintien de l'enveloppe versée au Ccas (avec reprise des excédents des exercices précédents).
- Maîtrise des frais de personnel.
- Équilibre de la section de fonctionnement grâce aux efforts consentis dans la réduction des dépenses courantes de fonctionnement.
- Prévision d'un nouvel emprunt à hauteur de 900 000 euros qui ne sera pas forcément souscrit.
- Virement à la section d'investissement de 100 000 euros et dotations aux amortissements de 700 000 euros.
- Reprise de la provision d'une ancienne créance non récupérable en totalité et passage en non-valeur.

16 voir pour.

Le budget primitif s'équilibre en dépenses et en recettes

Pour la section de fonctionnement à : 11 747 638 euros.

Pour la section d'investissement à : 3 594 340 euros.



Le budget, un outil de gestion au service des citoyens.

Le Conseil a aussi traité les points suivants

- En urbanisme et travaux : délibération sur la 3^e révision du Pos, approbation de la 4^e modification du Pos, autorisation du maire à déposer le permis de construire, avenant à la mission de maîtrise d'œuvre, avenant à la mission du bureau d'études, convention pour permettre la réalisation d'études pour la réalisation du lotissement des Joncs-Marins.

16 voir pour.

- En culture et vie associative : contrat de location pour la salle des Familles.

16 voir pour.

- Délibérations sans présentation dans divers domaines, finances, administration générale, urbanisme et travaux et politique de la ville, toutes ayant un caractère uniquement technique ou administratif.

→ PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL

Lundi 28 janvier 2008.

20h30, dialogue en direct avec vos élus. À 21h, Conseil municipal, en mairie.

Le maire exprime sa satisfaction. Car le budget préparé en amont par les élus et les services, voté en décembre permettra son exécution dès les premiers jours de 2008. Pour autant, il souligne l'élaboration difficile de ce budget. Le changement du calcul de certaines dotations d'État, les transferts de charges qui ne s'accompagnent pas des mesures financières correspondantes et l'augmentation continue du prix des carburants ont sérieusement entamé les capacités financières de la ville. 16 voir pour.

Quelques points à retenir

- Les reversements de la communauté d'agglomération. L'attribution de compensation de taxe professionnelle : aucun transfert de charges n'est prévu en 2008 à la communauté d'agglomération. Le même produit est attendu qu'en 2007 c'est-à-dire 3 302 000 euros.

- La dotation de solidarité communautaire. Une somme de 149 500 euros a été inscrite, correspondant au reversement de DSC de la communauté d'agglomération à la commune de Fleury-Mérogis. 149 500 euros ont été perçus en 2007.

- Dotations et participations. Ce chapitre regroupe tous les articles liés aux dotations reçues de l'État (DGF, DSR, DSU...) ainsi que toutes les subventions émanant de l'État, du Département et de la Caf. 4 431 500 euros en 2007 4 742 438 euros en 2008

- La légère augmentation des prévisions sur ce chapitre est due principalement à l'augmentation de la DSU et du FSRIF perçus en 2007 par rapport aux prévisions du BP 2007, par conséquent ces dotations sont estimées à même hauteur que le réalisé 2007.

- Il en est de même pour le contrat enfance de 2008, à même hauteur qu'en 2007 soit près de 100 000 euros en plus qu'en 2006.

Les taxes directes locales

Le Conseil s'est prononcé sur le montant des taxes locales. les élus ont décidé de ne pas augmenter les taux d'imposition des trois taxes locales. Néanmoins, la revalorisation (inconnue à ce jour) des bases, des taux régionaux et départementaux génèrera une augmentation.

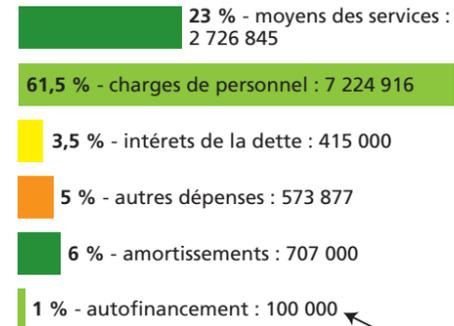
	Fleury 2003	Fleury 2004	Fleury 2005	Fleury 2006	Fleury 2007	Fleury 2008	Taux national 2006	Taux départemental 2006
Taxe d'habitation	11,65 %	11,65 %	11,65 %	11,88 %	11,88 %	11,88 %	14,45 %	15,48 %
Foncier bâti	14,22 %	14,22 %	14,22 %	14,50 %	14,50 %	14,50 %	18,53 %	17,14 %
Foncier non bâti	145,14 %	145,14 %	145,14 %	148,04 %	148,04 %	148,04 %	44,20 %	59,93 %

Budget primitif 2008

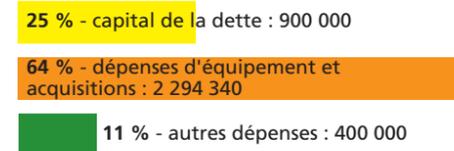
■ Présentation du BP 2008 (en euros)

Dépenses

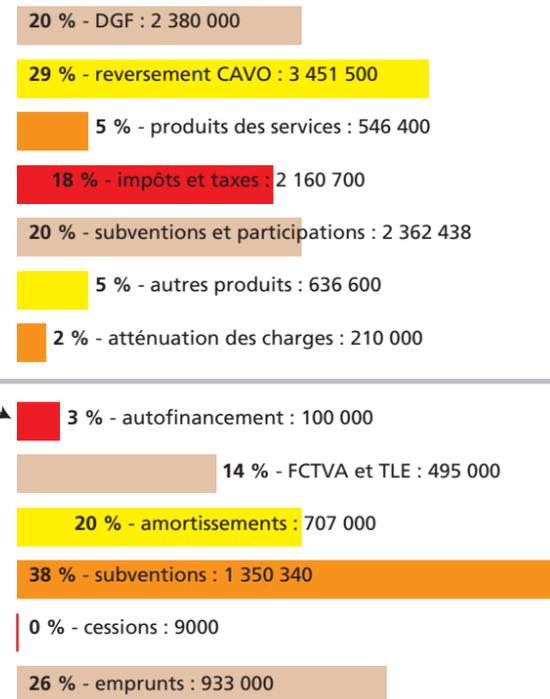
Section de fonctionnement 11 747 638



Section d'investissement 3 594 340



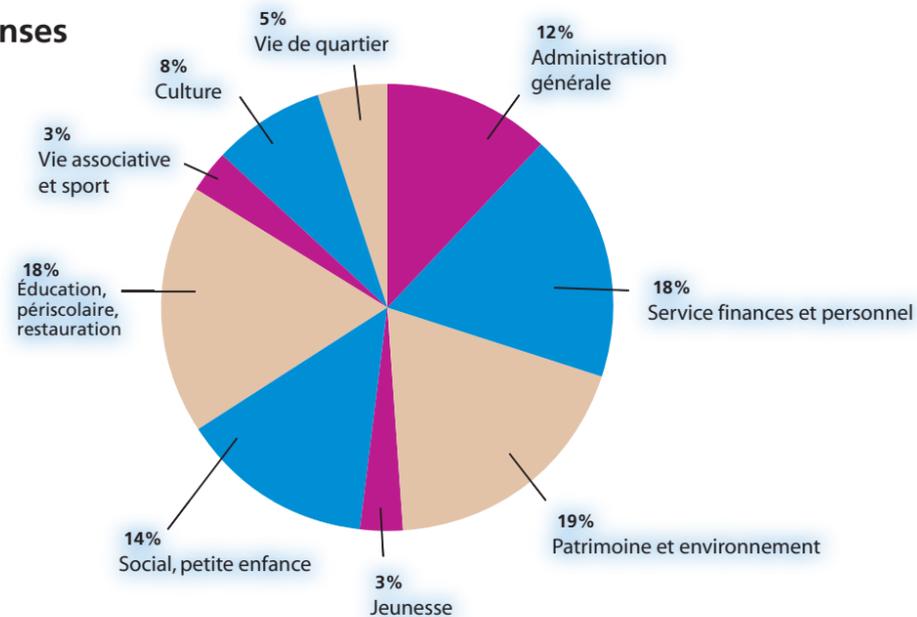
Recettes



■ Répartition des dépenses de fonctionnement

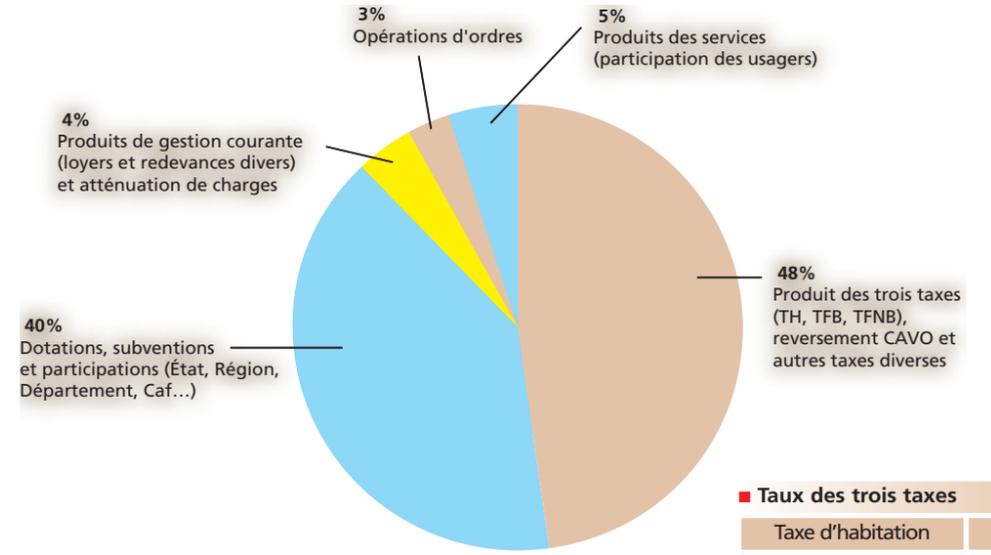
11 747 638 euros

Le budget est marqué par un important effort de maîtrise des dépenses de fonctionnement. Il permet le maintien et la qualité des services offerts à la population.



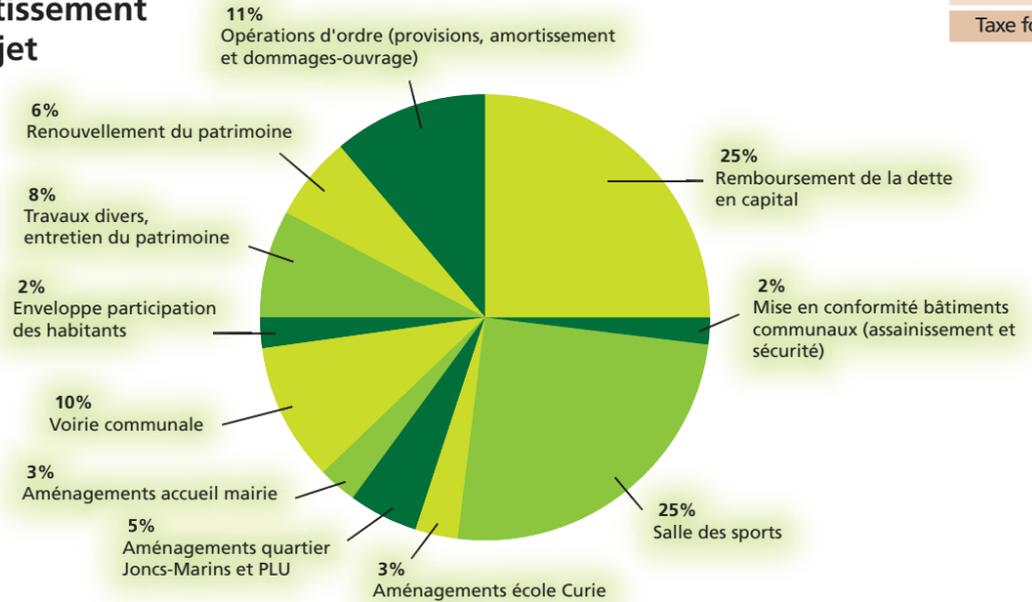
■ Recettes de fonctionnement

11 747 638 euros



■ Dépenses d'investissement par projet

3 594 340 euros

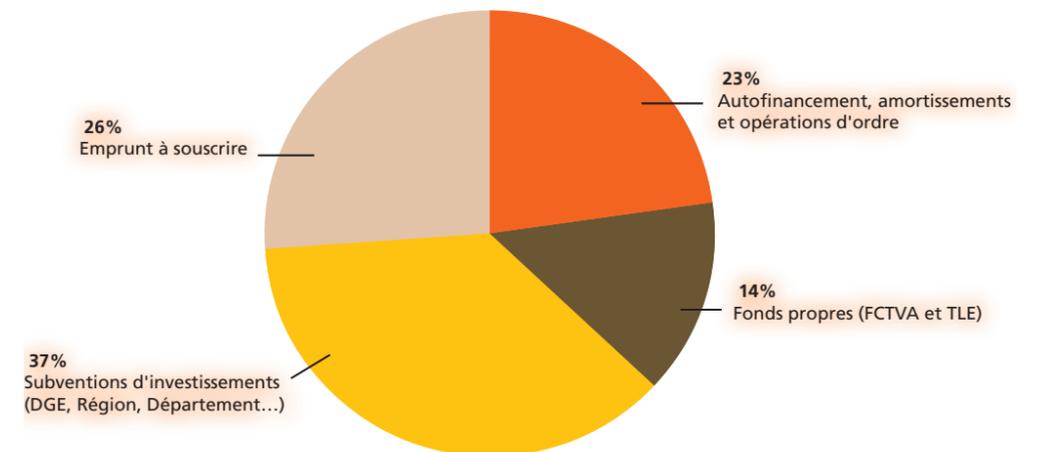


■ Taux des trois taxes	
Taxe d'habitation	11,88 %
Taxe foncière non bâtie	147,35 %
Taxe foncière bâtie	14,50 %

↑ 2006, 2007, 2008, pour la troisième année consécutive, les taux municipaux des impôts locaux restent stables.

■ Recettes d'investissement

3 594 340 euros



Invitation

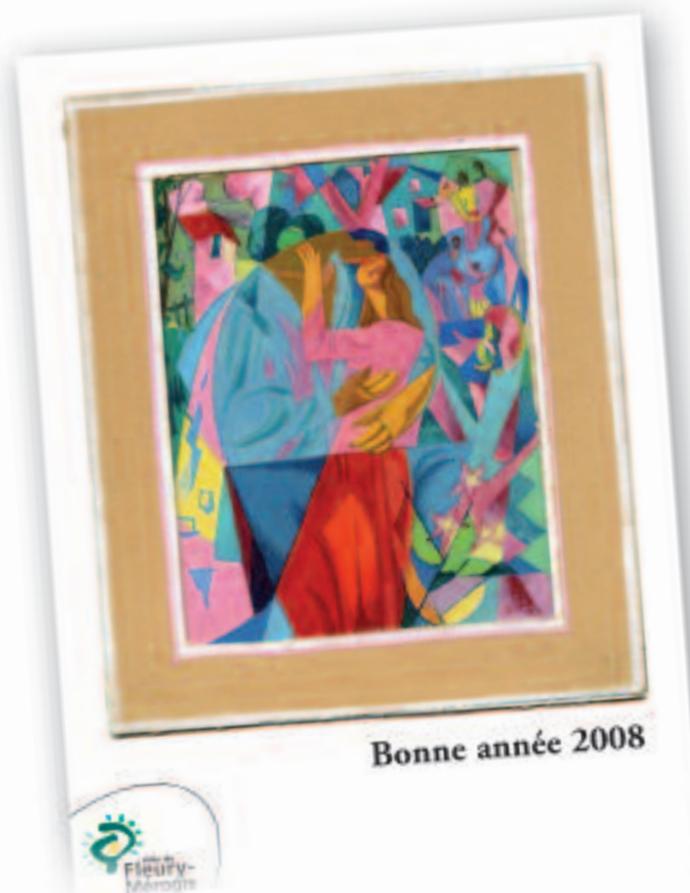
Rendez-vous le
19 janvier pour la
présentation des vœux
de la municipalité.

C'est traditionnel, le gymnase Jacques-Anquetil accueillera les vœux de la municipalité à la population et aux acteurs locaux. Michel Humbert et son équipe accueilleront leurs invités à partir de 18 heures. Il prendra la parole vers 18h30 avant d'inviter les participants à partager le

verre de l'amitié. Gageons que les Floriacumois se presseront à cette cérémonie qui est toujours chaleureuse et conviviale. **MC**

→ VŒUX DE LA MUNICIPALITÉ

Samedi 19 janvier à 18 heures au gymnase Jacques-Anquetil. À notre regret, les enfants de 3 à 12 ans ne sont pas accueillis lors de cette réception ou sous la responsabilité de leurs parents. Des professeurs de musique du Cma animeront le début de la soirée.



"Être cultivé rend libre" José Martí

Objectif emploi

S'informer, échanger avec des professionnels, repérer des secteurs porteurs d'emploi, tel est le but de la nouvelle édition du Forum des métiers, de l'emploi et de la formation.

Depuis plusieurs années, la municipalité organise un forum au gymnase Jacques-Anquetil qui attire des centaines de visiteurs de tous âges, du collégien à l'adulte en recherche de formation ou d'emploi. Reflet des différents secteurs économiques, une soixantaine de stands sont proposés au public. Outre la documentation mise à disposition, l'échange avec les professionnels qui animent ces stands constitue l'avantage majeur de ce type de salon. En effet, cette rencontre avec des interlocuteurs qui connaissent parfaitement leur sujet est une opportunité déterminante qu'il convient de ne pas négliger.

Des secteurs qui embauchent

Renseigner, informer, faire connaître sa profession, rencontrer les jeunes, écouter leurs aspirations ou leurs inquiétudes, tels sont les principaux objectifs des intervenants qui seront présents au forum. Pour Philippe Parmentier de l'Institut national du cycle et du motorcycle, il est important de présenter les différentes filières de formation de son centre qui prépare aux diplômes de mécanicien moto ou vélo. «Il est possible avec un métier manuel d'aller jusqu'à bac + 2», souligne le formateur qui précise que le secteur bénéficie d'un second souffle avec l'explosion des ventes de scooters liée aux problèmes de circulation en milieu urbain.

Autre secteur en expansion qui recrute en permanence, celui du service à la per-



sonne. Conséquences de l'allongement de la vie, les soins à la personne âgée, handicapée ou en perte d'autonomie sont de plus en plus fréquents. Mais, qu'il s'agisse de soin d'hygiène, de préparation des repas ou de petits soins infirmiers, une qualification d'auxiliaire de vie est nécessaire. «Le forum est un bon lieu pour recruter car nous levons le voile sur des domaines professionnels auxquels les jeunes ne pensent pas toujours», souligne Sylvère Denizot d'Assistance Plus.

«Informer les jeunes fait partie de nos missions», précise Christophe Karleskind de l'École de Paris des métiers de la table, du tourisme et de l'hôtellerie. «Du CAP à la licence professionnelle, toujours en alternance, nous formons aux métiers de la restauration et de l'hôtellerie où l'emploi est assuré.» Même rythme de formation en boulangerie et en pâtisserie où la pénurie de main d'œuvre garantit un emploi à la sortie des études. «À l'heure où bon nombre de boulangers prennent leur retraite, on en manque de plus en plus en province et à Paris», souligne

Sophia Lacombe de l'École de boulangerie et pâtisserie de Paris. «Notre rôle consiste aussi à dénoncer certains clichés liés à l'apprentissage. Aujourd'hui, grâce à ce genre de forums, les jeunes sont de mieux en mieux informés et le terme d'apprentissage est davantage perçu positivement dans les esprits.» Cependant, la passion demeure la principale motivation pour cette profession qui permet de devenir son propre patron. Seul frein et de taille pour les jeunes, la pénibilité du travail et les horaires décalés!

De plus en plus cotés, les cursus en alternance se développent. Il en est ainsi des formations proposées par l'École internationale d'esthétique parfumerie Régine Ferrer. «L'univers du bien-être, de la remise en forme et des soins du corps est en très grande expansion, raconte Madame Trauttmann. C'est pourquoi 90% de nos élèves intègrent la vie professionnelle dès l'obtention de leur diplôme sachant qu'elles peuvent, par la suite, devenir leur propre chef d'entreprise.»



Rendez-vous sur place

Lieu idéal pour recueillir témoignages et information de qualité dans tous les secteurs d'activités, de l'horticulture à la fonction publique en passant par la petite enfance et toute une série d'autres domaines, le Forum des métiers, de l'emploi et de la formation est un service public de proximité incontournable lorsque l'on est à la recherche de sa voie professionnelle. **Patricia Lacan Martin**

→ FORUM DES MÉTIERS, DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION

Mercredi 16 janvier
Gymnase Jacques-Anquetil
Horaires d'ouverture au public :
de 9h à 12h et de 14h à 16h
Entrée libre

Économies d'énergie

Le 14 décembre dernier, l'agglomération du Val d'Orge organisait une rencontre partenariale sous le thème des économies d'énergie dans l'habitat.

L'habitat représente en France près de 43% de la consommation énergétique totale et près d'un cinquième des émissions de gaz à effet de serre. Partant de ce constat, les initiatives publiques et privées se multiplient pour développer un habitat moins consommateur d'énergie. Cette rencontre avait pour but une réflexion commune des collectivités qui toutes à leur niveau réfléchissent à la manière dont elles peuvent intervenir pour encourager ce type d'économies.

Des loyers accessibles

Pierre Champion président de l'agglomération a ouvert le débat en le replaçant dans son contexte: «Les économies d'énergie ne sont pas un effet de mode, elles intègrent l'Agenda 21 de l'agglomération. Se félicitant de la tenue du Grenelle de l'environnement, il a toutefois alerté sur le risque qu'il ne soit qu'un effet d'annonce et insisté sur le fait que la question du logement social doit surtout se réfléchir sur la base de la pénurie et du montant des loyers qui doivent rester accessibles.» Pour sa part, Mme Digard, conseillère régionale et présidente de l'Agence régionale de l'énergie et de l'environnement a rappelé l'engagement du Conseil régional pour la réhabilitation du parc de logement social. Des aides sont octroyées à raison de 762 euros par logement, pour peu que les travaux s'inspirent des principes conduisant à des économies d'énergie.

Des témoignages

Les participants, nombreux ont fait état de leurs expériences et de constats. Ainsi Yann Françoise, responsable du plan climat de la ville de Paris qui a expliqué que la vétusté d'une part importante des constructions parisiennes coûte à la collectivité l'équivalent de la production de quatre centrales nucléaires chaque année. L'isolation se pose donc comme une urgence économique autant qu'écologique. Michel Humbert a expliqué que la démarche de recherche d'économies devait se faire dans le cadre d'une action de service public conduite par EDF. En effet «la dérégulation du marché conduit des entreprises privées à faire toujours plus de profit avec l'énergie. Il ne faut donc pas compter sur elles pour pratiquer une politique écoresponsable qui bénéficierait à toute la collectivité.» Il a souhaité une forte intervention de l'État et des incitations légales.



L'expérience d'Osica

Le bailleur, gestionnaire des Aunettes est convenu que l'efficacité de l'action dépend d'une méthode qui implique les habitants. La programmation de la réhabilitation du parc (plusieurs milliers de logements) passe par des outils de projection: quelle efficacité et quelles conséquences sur les charges des locataires? Ainsi sont menées en amont des études énergétiques, de gains potentiels à l'issue desquelles des expositions et une explication des projets sont proposées aux

habitants. Amendés si besoin, les projets prennent enfin corps. Honnêtement, le bailleur a expliqué que cette démarche a aussi pour lui un intérêt majeur, ne pas créer les conditions d'aggravation des impayés en un temps où le coût énergétique augmente de 10% par an en moyenne.

Alors?

De ce riche débat ont émergé quelques idées majeures et des questions. Pourquoi les gens ne se sentent-ils pas plus concernés? Sans que personne ne détienne les réponses, il faut bien convenir que l'information sur ce sujet n'est pas à la hauteur. Tous les participants sont convenus qu'il faut convaincre plutôt que d'asseoir des vérités ou des sentences qui n'avaient pas lieu d'être il y a quelques années. De la chasse au «gaspi» d'il y a vingt ans qui correspondait aux chocs pétroliers, à la crise structurelle d'aujourd'hui, il y a un monde. Un monde où le coût de la vie ne cesse d'augmenter et où les salaires stagnent. Si la préoccupation écologique fut le fait de quelques précurseurs elle est devenue une urgence mondiale. À l'heure où ces lignes s'écrivent, on apprend qu'à la conférence internationale de Bali, le Canada a décidé de s'aligner sur la position américaine du refus catégorique de quantifier la quantité de gaz à effet de serre à éradiquer... La planète mérite mieux que l'attitude irraisonnée et peu généreuse de ces deux grands pays industriels et leurs alliés... Peuvent et doivent mieux faire!

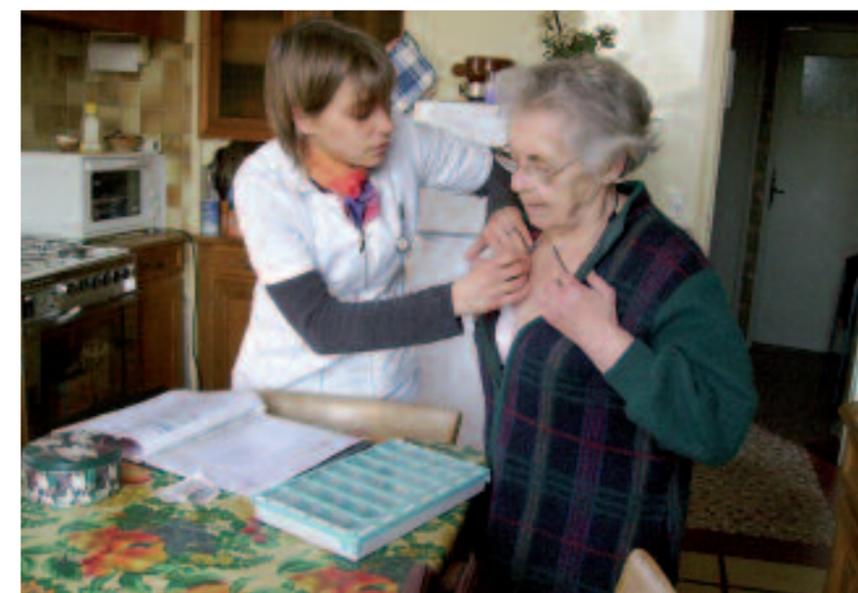
Michel Carreno



Soins à domicile, mode d'emploi

Zoom sur un service public de qualité totalement gratuit destiné aux personnes en perte d'autonomie.

Quand la maladie ou les difficultés physiques empêchent une personne de plus de soixante ans d'accomplir elle-même les gestes élémentaires d'hygiène quotidienne, d'habillage ou autre, il est important de savoir qu'un service public pallie cette perte d'autonomie. Associatif ou communal, ce service de soins à domicile, sectorisé, couvre le territoire national et est totalement financé par la Sécurité sociale.



Seule consigne pour en bénéficier, avoir 60 ans, une carte Vitale et une prescription médicale. En ce qui concerne la commune, Fleury dépend, avec Morsang-sur-Orge du Ssiad* de Sainte-Geneviève-des-Bois. «Le souhait de la municipalité est d'informer tous ses habitants de leurs droits et des services mis en place afin qu'ils bénéficient des aides et des soutiens qui pourront améliorer leur vie quotidienne», précise Martine Guyot-Dufraisse, adjointe chargée des Affaires culturelles, de la Communication, du Social et du Logement.

Une démarche délicate mais bénéfique

Si le premier pas est souvent difficile à franchir, le bénéfice pour le patient et son entourage est très vite effectif. «Le frein psychologique se conçoit, notre intervention est vécue comme une intrusion dans la vie intime, admet Michèle Carric, directrice du Ssiad génovéfain. C'est pourquoi l'adhésion du patient est indispensable si l'on veut éviter l'échec.» Se rendant au domicile dans un premier temps pour une évaluation des besoins,

le service propose souvent au départ, en cas de réticence, un ou deux rendez-vous par semaine pour nouer une relation en douceur. «On s'adapte et tout est possible, d'une visite par semaine à deux par jour en cas de nécessité.» Réactif, le service peut prendre en charge une personne en urgence et pour cela ne pas tenir compte de l'éventuelle liste d'attente.

Les soins

Soins de nursing, toilette, douche, bain, shampoing, lever, habillage, préparation et prise des médicaments sont les prestations essentielles du service soins à domicile. Afin d'améliorer le confort du patient, le service peut fournir du matériel médical ergonomique adapté à la situation de la personne (lit médicalisé, fauteuil, banc pour baignoire...). En aucun cas, ce service n'effectue les actes accomplis par les aides ménagères comme les courses, l'élaboration des repas ou l'entretien de la maison. Par contre, les soins à domicile, qui sont entièrement gratuits pour le contribuable,

permettent de libérer des heures pour les auxiliaires de vie qui n'ont alors plus qu'à se consacrer aux tâches ménagères. Prodigés par du personnel qualifié et diplômé, les soins à domicile sont, au final, une aide et un confort bénéfiques à tous, à la famille rassurée par les gestes professionnels d'aides-soignants compétents, à la société qui ne supporte pas le coût d'une hospitalisation non justifiée et surtout au patient qui peut continuer à vivre chez lui, dans son environnement familial, en toute dignité, sans subir, en plus de son affaiblissement physique, le poids culpabilisant d'être une charge pour son entourage.

Patricia Lacan Martin

RENSEIGNEMENTS

Ssiad: Service soins infirmiers à domicile
Espace Rol-Tanguy
10, rue des Siroliers
91700 Sainte-Geneviève-des-Bois
Tél.: 01 69 51 10 11



Homogène et compétitive

L'équipe de football de l'US Fleury-Mérogis a su convaincre.

Convaincre, c'est le bon mot. La première partie de la saison s'avère être un succès exceptionnel pour une équipe qui évolue pour la première fois en division d'honneur. Elle a convaincu un public désormais fidèle et a fait de même vis-à-vis des concurrents qui ne prennent pas les matchs à la légère. Pour expliquer ce bilan flatteur, nous avons rencontré Bernard Bouger, entraîneur de l'équipe première et Marc Charamon responsable des équipes jeunes.

Quel bilan tirez-vous de ce début de saison ?

Nous sommes sur la bonne voie puisqu'en haut du tableau dans une division d'Honneur parisienne dont le niveau est très relevé. Nous sommes deuxièmes, nous devons poursuivre notre effort pour confirmer.

Ci-dessous :

À gauche, Bernard Bouger entraîneur de l'équipe première.

À droite, Michel Humbert, Pascal Bovis et Laurence Lespinard lors de l'inauguration du terrain de football synthétique.



Comment expliquez-vous que l'équipe se soit révélée aussi homogène dans un championnat qu'elle découvrait ?

Pour construire une équipe, il faut du temps. C'est ce qu'a compris l'équipe dirigeante qui travaille depuis des années à la formation des jeunes. Les résultats de l'équipe première sont donc le fait de tous les joueurs, des bénévoles, des dirigeants. Tout le monde a participé du développement de cet esprit de conquête qui fait que les victoires en appellent d'autres. Mais il faut le réaffirmer c'est un vrai club qui faisant le pari de la formation est doté d'un véritable esprit de groupe. Nous n'avons quasiment pas fait de recrutement extérieur.

Quels sont vos axes de travail ?

Les valeurs de notre sport. La compétitivité, l'effort collectif, la passion. Il faut dépasser les images négatives portées par des individus qui n'ont rien à voir avec des supporters. Ici, comme dans la majorité des clubs de France, les joueurs et les éducateurs vivent une passion.

Parlez-moi du club.

Nous comptons 420 joueurs toutes catégories confondues. 25 bénévoles se chargent de l'encadrement des 15 équipes. Nous comptons 12 entraîneurs diplômés, et un responsable technique qui organise des réunions de travail et supervise les

matchs. Nous constatons une augmentation des effectifs permanente depuis trois ans, ce qui s'explique par l'effet « locomotive » de l'équipe première. Cette qualité d'encadrement est essentielle, nous tenons à l'image du club et entendons qu'un certain nombre de règles soient respectées.

Espérez-vous une nouvelle montée l'année prochaine ?

Oui, qui ne voudrait pas progresser ? Pour autant vous l'avez compris, ce n'est qu'un des objectifs. Nous visons la stabilité du groupe, nous voulons investir l'avenir en dotant ce club de solides fondations qui permettront un travail dans la durée. En poursuivant nos efforts de formation, nous avons conscience de créer un « réservoir » de joueurs, dont certains sont assurés de jouer un jour dans l'équipe première. Nous avons et nos licenciés avec nous, une grande confiance dans le staff technique, nos dirigeants et notre président M. Bovis. Nous sommes sereins.

Propos recueillis par Michel Carreno

REPRISE DES COMPÉTITIONS :

le 20 janvier pour la coupe de Paris, le 27 pour le championnat.

BERNARD BOUGER, entraîneur de l'équipe première est un ancien footballeur professionnel. Il est né le 9 janvier 1970. Il a évolué au poste d'attaquant dans des équipes de premier ordre et a dû arrêter sa carrière sur blessure.

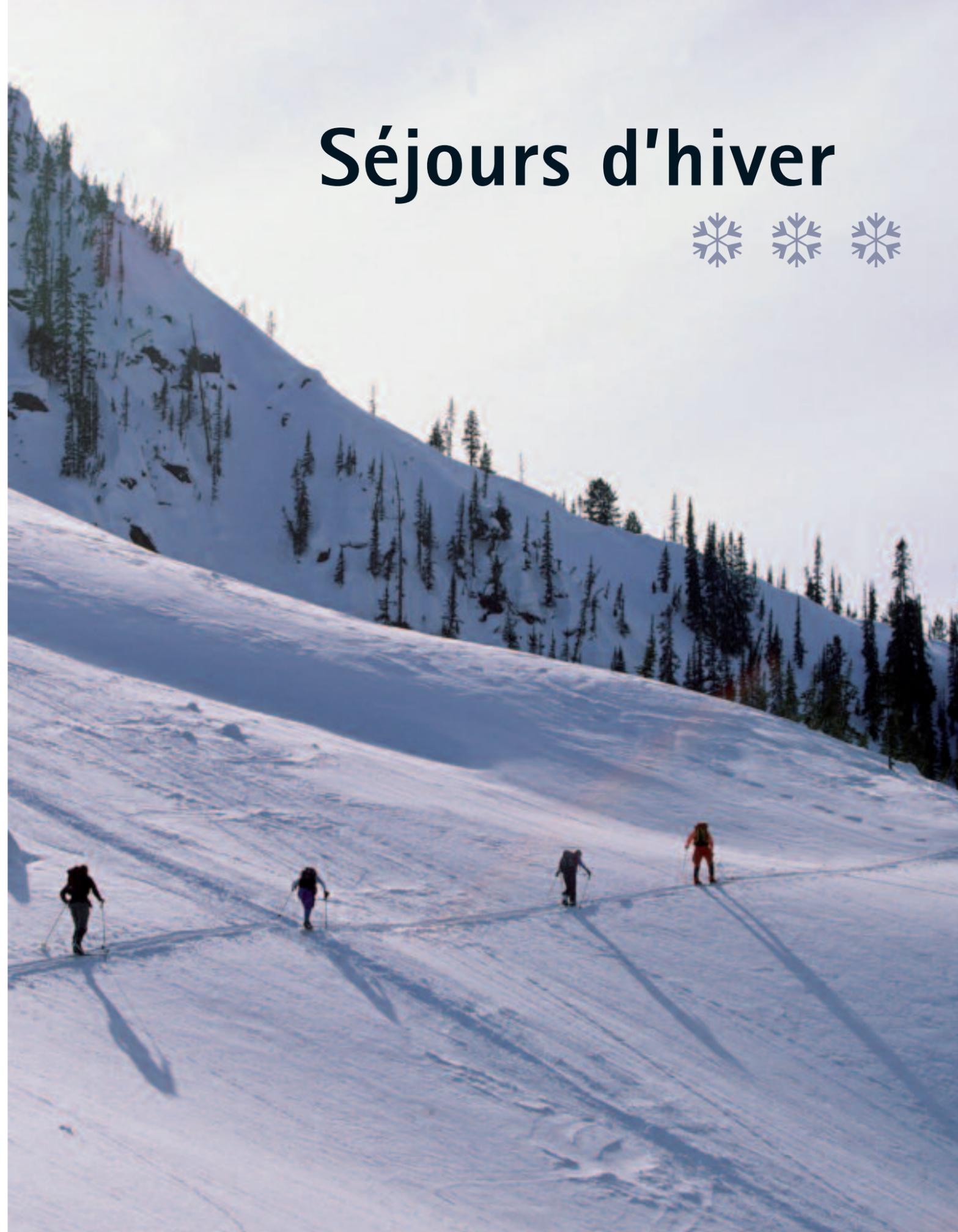
Son palmarès :

1994-1997, FC Lorient (112 matchs, 61 buts).

1997-2000, FC Sochaux Montbéliard (93 matchs, 35 buts).

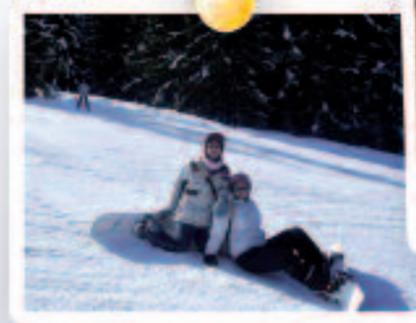
2000-2003, US Créteil Lusitanos (77 matchs, 9 buts).

Séjours d'hiver





Les services municipaux de l'enfance et de la jeunesse mettent en place pour les vacances scolaires d'hiver 2008, des séjours pour les enfants de 6 à 17 ans.



JARSY (Savoie)

- 6-10 ans (6 ans avant le 31/12/2007)
- Du 29 février au 8 mars

C'est dans un grand chalet, gîte familial situé au cœur du village de Jarsy, à 850 mètres d'altitude au cœur du massif des Bauges, que l'équipe du centre de loisirs proposera aux enfants une semaine de découverte de la montagne sous tous ses aspects : jeux de neige (igloo, luges, glissades), raquettes, ski de fond, observation de la faune, de la flore et des productions agricoles. Les repas préparés sur place avec les produits locaux permettront une dégustation des spécialités culinaires savoyardes.

Ambiance conviviale et chaleureuse autour de la cheminée au retour des balades dans la neige.

BERNEX (Haute-Savoie)

- 7-12 ans
- Du 29 février au 8 mars

Sur les bords du lac Léman, à 14 kilomètres d'Évian, c'est au cœur du village traditionnel de Bernex que le chalet de l'Ourson Malin accueillera les enfants. Situé au pied des pistes, ce site moderne et spacieux permettra de nombreux jeux de neige dans un espace dédié.

5 demi-journées de ski alpin, encadrées par des moniteurs ESF pour les débutants, de la luge, course d'orientation, raquettes et olympiades d'hiver occuperont les journées.

Au soir, les enfants retrouveront avec plaisir les locaux confortables pour des veillées à thème, et la dégustation de spécialités locales.

COMBLOUX (Haute-Savoie)

- 11-17 ans
- du 23 février au 1^{er} mars

Combloux est classée « station village Savoie ». Ceinturé par quatre massifs (Aiguilles-Rouges, Aravis, Salles, Mont-Blanc), le village offre une vue remarquable sur les montagnes.

Le centre est implanté à 1100 mètres d'altitude, face au mont Blanc. Les chambres sont composées de quatre lits avec douche et lavabo. Nombreuses salles d'activités (bibliothèque, jeux, musique, vidéo...).

Du bon skieur au débutant, chaque jeune évolue à son rythme par groupe de niveau en séances adaptées et évolutives sous forme de jeux. Les plus hardis affineront leur technique par des séances adaptées (slalom, descentes...). Des journées pique-niques seront organisées en fonction de la météo. Au retour, après la douche et le repas, des veillées seront mises en place pour clôturer des journées bien remplies.

Transport en car.

HAUTELUCE (Savoie)

- 11-17 ans
- Du 1^{er} au 9 mars

Situation : ouverte sur le massif du Mont-Blanc, la vallée de Hauteluce est située à 32 km d'Albertville.

Cadre de vie : à 1200 mètres d'altitude, le chalet de la Chaudane est implanté sur un terrain de 1,2 hectare, à 5 km de Hauteluce. Les jeunes seront accueillis dans des chambres de 3 à 8 lits avec sanitaires complets dans chacune d'elles. Trois salles d'activités, salle de restaurant chaleureuse et conviviale. Au pied des télécabines, un local à skis et chaussures chauffé est réservé à nos groupes. Activités : choisir entre l'option ski alpin ou surf des neiges.

2 heures de cours par jour sont assurées par des moniteurs de l'ESF à tous les participants. Le reste du temps, ils sont encadrés par les animateurs recrutés en fonction de leur niveau de ski.

Veillées à thème chaque soir.

Domaine skiable : à 800 mètres du centre, des télécabines de 16 places nous relient à la station des Contamines en 3 minutes. Au total, 4 télécabines, 8 télésièges, 15 téléskis desservent 120 km de pistes. L'enneigement exceptionnel de cette station permet un ski d'excellente qualité de début décembre à fin avril.

Transport en car.

SONGESON (Jura)

Traîneaux à chiens

- 11-15 ans
- Du 23 février au 1^{er} mars

Séjour découverte et initiation.

Hébergement : Gîtes de France.

Activités : à Septmoncel et aux environs. 2 journées d'initiation à la conduite des traîneaux à chiens. 1 journée ski de fond. Autres activités à définir avec le groupe (raquette à neige, balade en ville, découverte de cascades, jeux de neige, soirée...). Tarif : 126 euros par personne, 63 euros si participation au « chantier jeune » organisé par le service. Séjour en gestion libre toujours sur le même principe : fort investissement du groupe sur la gestion du séjour (vie quotidienne, choix du programme...). Ces pratiques sportives demandent en outre un sens certain pour le goût de l'effort, le dépassement de soi, l'esprit de solidarité et l'ouverture d'esprit.



POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS, VOUS POUVEZ CONTACTER :

Le service enfance au 01 69 46 72 20

Le service jeunesse au 01 69 72 19 70

UNE RÉUNION DE PRÉSENTATION ET DE PRÉINSCRIPTION

aux séjours aura lieu le

→ **vendredi 11 janvier 2008 à 18 heures, salle Jean-Wiener.**

Tarification des séjours selon quotient familial.

Le recensement est utile à chacun de nous

Toute la population vivant à Fleury-Mérogis sera recensée entre le 17 janvier et le 16 février 2008.

Depuis janvier 2004, le comptage traditionnel organisé tous les huit ou neuf ans est remplacé par des enquêtes de recensement annuelles.

Ce nouveau recensement repose sur un partenariat plus étroit entre les communes et l'Insee. Ainsi, les informations produites seront plus fiables, plus récentes et permettront d'adapter les infrastructures et les équipements aux besoins (crèches, hôpitaux, logements, etc.).

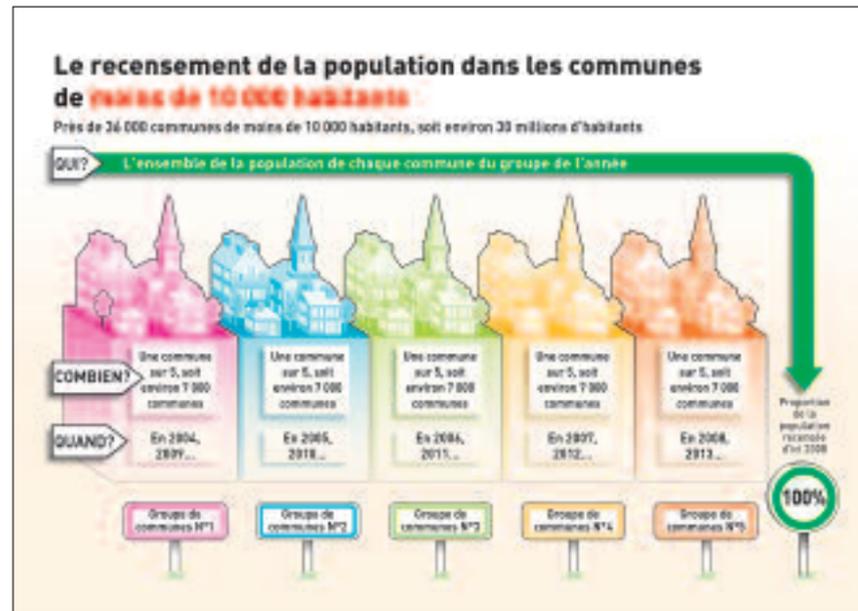
Les communes de moins de 10 000 habitants, comme Fleury-Mérogis font l'objet d'une enquête de recensement tous les cinq ans. Elles ont été réparties par décret en cinq groupes - un par année civile. Ces groupes ont été constitués sur des critères statistiques.

Ainsi, chaque année, l'ensemble des communes de l'un de ces groupes procède au recensement. Au bout de cinq ans, toutes les communes de moins de 10 000 habitants auront été recensées et 100% de leur population aura été prise en compte.

Fleury-Mérogis fait partie du groupe de communes recensées en 2008.

La méthode

À partir du jeudi 17 janvier 2008, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore sur laquelle figurent sa photographie et la signature du maire. Il viendra déposer à votre domicile les documents suivants : une feuille de logement, un bulletin individuel pour



chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé, ainsi qu'une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser. L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires. Il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis. Les agents de Fleury-Mérogis ont été recrutés dans la ville par le maire.

En cas d'absence

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'Insee. Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'Insee avant le 16 février 2008.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les

agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 juin 1951 modifiée, c'est une obligation.

Enfin, toutes vos réponses sont absolument confidentielles. Elles sont ensuite transmises à l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal. Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site www.insee.fr à partir de janvier 2009. **Michel Carreno**



Forêt régionale de Saint-Eutrope

La municipalité et l'AEV présenteront le **projet d'aménagement de la forêt régionale de Saint-Eutrope** le 23 janvier 2008.

Depuis 2005, des études sont menées pour transformer le bois de Saint-Eutrope en forêt régionale. L'étude est conduite par l'Agence des espaces verts, Fleury-Mérogis est bien sûr associée au processus de réflexion. En 2006, un programme avait été présenté qui avait fait l'objet de remarques. Celles-ci intégrées, l'AEV a présenté son projet définitif en réunion plénière le 4 décembre 2007. L'axe stratégique repose sur l'originalité du massif, situé dans une zone très fortement urbanisée qui constitue un élément du maillage des espaces naturels livrés au public à l'échelle de la Région. À terme il serait possible de se rendre de la forêt de Sénart ou de Rougeau à la forêt régionale de Saint-Eutrope.

Des projets d'aménagement

La plaine d'Escadieu : au centre du massif existe une vaste clairière d'environ 30 hectares aujourd'hui cultivée par un agriculteur. L'idée est de cesser l'exploitation de cet espace pour le rendre compatible avec des activités de détente et de loisirs. Cet espace constituerait la plus vaste prairie d'Île-de-France mais comprendrait une frange écologique autour des zones humides pour préserver les espèces végétales et animales. La chasse y serait bien sûr interdite. Le coût

d'entretien de cet espace serait supporté par les agglomérations et le Département. Les promenades et cheminements : les chemins qui existent déjà seraient complétés par des allées à créer. Des parcours divers, court, moyen et long seraient proposés pour répondre à toutes les envies de promenade. De nombreux accès pour le public seraient réalisés, côté hippodrome avec de vastes parkings, côté Fleury-Mérogis avec des entrées piétonnes et discrètes pour préserver la tranquillité des habitants. Une entrée serait aménagée pour les VL et les bus dans le village face au château. À chaque entrée, il est prévu des chicanes pour éviter la présence des engins motorisés tout terrain.

Le petit train : pour de nombreux habitants de la région il est présent dans les

souvenirs d'enfance tant il est vrai qu'une promenade dans ce tortillard est toujours une petite fête. Le futur petit train devrait faire le tour de la forêt en s'arrêtant à chaque accès. Les études de faisabilité seront réalisées. Une réunion publique de présentation du projet par l'AEV sera organisée le mercredi 23 janvier 2008 à 19 heures en mairie. Enfin, le conseil municipal délibérera pour adopter le projet le 28 janvier 2008. **Michel Carreno**

Remise du projet définitif par l'Agence des espaces verts le 21 décembre 2007. Présentation du projet à la population le 23 janvier 2008 à 19 heures en mairie. Vote du conseil municipal pour adoption du projet le 28 janvier 2008.



Ci-contre le projet d'ensemble.
En jaune, les chemins existants ou ayant existé.
En orange, les chemins à créer.

Les 17, 18 et 19 décembre 2007, les équipes de la Maison de la petite enfance, de la médiathèque, du Centre musical et artistique et du service culture-sport-vie associative, ont eu le plaisir de présenter **Bonjour la famille**, une adaptation revue et corrigée d'un album enfantin, à l'occasion des fêtes de Noël. ✨ MC



1, 2, 3, 4, 5 séances pour trois spectacles différents de la compagnie **Goûtes-y-donc** ont été offerts aux 800 élèves de la ville à l'occasion des fêtes de fin d'année. Ainsi « Face de lune », « Caisse Caisse » et « Chante-mi, Chante-moi » ont caressé les oreilles et les regards des maternelles et des primaires enthousiasmés après chaque représentation. ✨ PLM



C'est la tradition, les premiers vœux que souhaite le maire sont destinés aux **seniors** de la ville à l'occasion du repas des anciens organisé par le Ccas. Cette tradition a donc été respectée mercredi 12 décembre dans une ambiance de franche convivialité. Accompagné de Martine Guyot-Dufraisse, maire-adjointe aux Affaires sociales, au Logement, à la Communication et à la Culture, Michel Humbert a rappelé l'étroite collaboration qui préside aux rapports entre les anciens et la municipalité tout au long de l'année. Mention spéciale à l'équipe de la restauration municipale qui s'est chargée de la confection du repas suivi d'un après-midi dansant qui a reçu l'assentiment de tous. ✨ MC



Vendredi 7 décembre à la médiathèque de Fleury, samedi 8 sur la scène de l'Olympia, il est comme ça **Alexis HK**, étonnant, sympathique et surtout plein de talent. Aussi à l'aise devant 50 personnes installées autour de guéridons éclairés aux bougies que devant 3000 le lendemain, il a littéralement charmé un public conquis par son univers très personnel et ses intermèdes plein d'humour. Avec ses mélodies agréables et ses textes bien ciselés, il a l'art de raconter des petites histoires originales qui savent capter l'auditoire. En fin de soirée, quelques amateurs locaux ont même eu le privilège de jouer des morceaux de leur cru avec la guitare de l'artiste. Bravo à l'équipe de la médiathèque qui a permis la découverte d'un chanteur très prometteur. Carrière à suivre. ✨ PLM

Rythme et diversité

Tour d'horizon des points forts de la **saison culturelle** hiver-printemps.

Par définition, la programmation d'une ville, si elle affirme incontestablement des orientations et des choix politiques, doit être variée pour satisfaire toutes les aspirations et goûts de ses habitants... ou presque. De 7 à 77 ans, de l'amateur de rock à celui de jazz en passant par l'amateur de théâtre ou de hip-hop, chacun, à un moment donné, doit se sentir interpellé et concerné par la vie culturelle de sa commune. C'est dans cet esprit qu'œuvre le service culturel municipal, provoquer le désir de chaque Floriacumois d'assister ou de participer, au moins une fois dans l'année, à un rendez-vous du carnet de saison.



↑ Les Doigts de l'Homme



Urban Style →



↑ Basilio

L'agenda en bref

Reposez-vous en janvier, la saison démarrera en douceur à la fin du mois avec un spectacle familial pour les tout-petits. Puis, au fil des semaines, des touches musicales, en concordance avec le projet fédérateur du Cma « Couleur Brésil », émailleront la programmation. À noter en particulier, pour les aficionados, le duo de renom Paul Mindy/Toninho Ramos (percussions et guitare) ainsi que la compagnie de danse traditionnelle Claudio Basilio dont les chorégraphies s'inspirent de la capoeira. Autre temps fort à ne pas manquer, la

première édition « d'Urban Style » en partenariat avec l'association les Riders, qui se déroulera le week-end du 23 et 24 février. Au menu, des troupes amateurs de hip-hop, rap, slam, graff, rock ainsi que le groupe Kwal et la compagnie de danse Ethadam. Dans un autre genre, les amateurs de vrai jazz manouche seront ravis d'aller écouter en mai un quatuor de référence, les Doigts de l'Homme. Enfin, la saison s'achèvera fin juin avec le traditionnel « Jazz au Marcille ». Tous les détails sont précisés dans le carnet de saison 2008 disponible dans les lieux publics de la ville. **Patricia Lacan Martin**

→ P'TIT JOJO

Spectacle de marionnettes visuel et sans paroles, où les songes de Jojo s'enchaînent, portés par la musique : l'accordéon, les mouettes, la radio pour danser, le

funambule, la sirène qui l'entraîne au fond de l'eau, le paquebot qui passe, le petit ours et sa très grande maman, la valse câline... Ils s'enchaînent et entraînent, dans leur sillage, les petits spectateurs et leur



imaginaire. En préambule, vous pourrez découvrir l'exposition « Tête de truc » installée à la médiathèque du 22 au 26 janvier, qui consiste à produire une œuvre à partir de matériaux de récupération.

- Dimanche 27 janvier à 10 heures Salle André-Malraux
Tout public à partir de 2 ans
Tarif : 3 euros et gratuit pour les moins de 3 ans

→ KFÉ IMAGINAIRE

Premier rendez-vous de la saison, ce « bar atypique », installé dans le foyer de la salle Malraux une fois par mois, propose des rencontres conviviales thématiques animées par deux comédiens fantaisistes. Premier sujet d'actualité, les sans-domicile-fixe.

- Vendredi 1^{er} février à 19h30
Foyer de la salle Malraux - Entrée libre
Prochaines dates : vendredi 21 mars, vendredi 11 avril, vendredi 16 mai

Expression libre

Les conseillers municipaux des quatre groupes politiques ont la parole.

→ Groupe des élus communistes et partisans

Le problème majeur des Français est le pouvoir d'achat qui va de pair avec le casse-tête des factures de fin de mois, le recours au crédit jusqu'au surendettement. 48% le citent au 2^e rang de leurs inquiétudes, juste après l'emploi. Il y a moins de 4 ans, c'était 28%. Le pouvoir fait du bruit autour des initiatives qu'il veut prendre, tendant à la casse du Code du travail. 71% des Français jugent que les mesures gouvernementales ne sont pas efficaces sauf pour ceux -cela peut se comprendre- qui ont bénéficié des mesures fiscales de l'été. La mesure concernant les heures supplémentaires : « travailler plus pour gagner plus »... qui devait rapporter aux salariés les plus motivés quelques dizaines d'euros par mois, ne marche pas fort. Qui ne souhaiterait pas améliorer son pouvoir d'achat et vivre dignement ? Seuls quelques privilégiés y arrivent avec l'aide du pouvoir en place et des cadeaux fiscaux qui leur sont accordés. Pour 2008, nous vous présentons nos meilleurs vœux, une année de lutte où nous serons, de nouveau, à vos côtés.

Brigitte Manilève

→ Groupe des élus socialistes et républicains

Dernier budget du mandat
À trois mois des élections municipales, le budget 2008 vient d'être voté. Il intègre le financement du gymnase, dernière réalisation du mandat et reconduit l'intégralité des nombreux services ouverts aux Floriacumois. Malgré un contexte économique et une politique gouvernementale très défavorables pour les finances des communes, il a été possible d'équilibrer ce budget sans augmentation des impôts locaux tout en maintenant l'endettement de la ville à un faible niveau. Tout nous contraint de limiter le développement des services de la commune, or il faudrait au contraire accroître l'action de notre collectivité quand le pouvoir d'achat de nos concitoyens s'effondre. Augmentation des prix, stagnation du niveau des revenus, diminution voire suppression des aides en faveur des plus fragiles, la perspective d'une TVA sociale relancée, les élections municipales de mars 2008 doivent permettre de donner plus de force à ceux qui veulent faire barrage à la politique antisociale et ultra libérale de Sarkozy et sa majorité et pour s'opposer à sa mise en œuvre dans les communes. Alors aux urnes citoyens, et bonne année à tous.

Étienne Quinchez

→ "Les Verts"

Autoroutes : que reste-t-il des belles promesses du Grenelle ?
Sachant que l'augmentation d'émission de gaz à effet de serre la plus préoccupante est celle issue des transports, on attendait que les belles paroles présidentielles à l'issue du Grenelle se traduisent par des actes : le gel de projets autoroutiers. Il n'en n'est rien. François Fillon a confirmé le projet de l'A45 Lyon/Saint-Étienne. L'autoroute Langevin-Pau, autoroute à travers champs, a été confirmée par Dominique Bussereau secrétaire d'État aux Transports. Quant aux contournantes urbaines et aux projets de résorption de points noirs, exceptions au principe énoncé pendant le Grenelle, il s'agit rien de moins qu'une quarantaine de projets autoroutiers sur la cinquantaine que compte notre pays qui seront réalisés ! Aucun projet n'a été stoppé. Tous ces exemples confirment-ils les craintes émises à l'issue du discours de Nicolas Sarkozy, à savoir que le rouleau compresseur administratif et économique laminera le Grenelle ?

Dominique Vincent

→ "Changeons Fleury-Mérogis", groupe d'opposition

Madame, Mademoiselle, Monsieur, chers amis, Pour chacun, toute mon équipe et moi-même formulons à votre égard nos vœux les plus sincères de prospérité, joie, bonheur et santé, partagés avec les vôtres et toutes celles et ceux que vous aimez. Grâce au soutien et aux encouragements que vous nous manifestez, nous continuerons à travailler avec ardeur et ténacité à poursuivre notre vie collective dans notre commune et envisager de partager un destin plus large. Restons attentifs à celles et à ceux qui souffrent, vigilants aux services concrets et réels apportés à tous les habitants qui font preuve de solidarité et que notre développement économique nous permette de réaliser projets et bien social. Avec mes sentiments fidèles et cordialement dévoués, rendez-vous en mars 2008.

Bonne année 2008 à tous, bon lanne, buon anno, feliz ano nuevo, xin nien hao, asseguesse ameguesse, shana tova

Claude Charlemagne

Tél. : 01 69 25 28 60

ou 06 64 67 84 87



La mairie

12, rue Roger-Clavier
BP 107
91706 Fleury-Mérogis
Cedex
Tél. : 01 69 46 72 00
Courriel : mairie@mairie-fleury-merogis.fr
Site internet : www.mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'accueil :
Lundi, mardi, jeudi, vendredi : de 8h30 à 12h et de 13h à 17h30.
Samedi : de 9h à 12h.
Fermée le mercredi.

Le site internet

www.mairie-fleury-merogis.fr
Consultation gratuite à la médiathèque Elsa-Triolet.

Prochain conseil municipal

Lundi 28 janvier 2008 :
• à 20h30, dialogue en direct avec vos élus,
• à 21h, conseil municipal, en mairie.

Conseil communautaire du Val d'Orge

Le prochain conseil communautaire aura lieu mercredi 23 janvier à 20h30 au Trianon à Villemaison-sur-Orge.

Les agents de liaison

Ils sont à votre écoute, du 1^{er} octobre au 30 mars :
• Joignables par téléphone au 01-69-46-72-29, en **mairie**, les lundis (de 8h30-12h et 13h-17h30), mardis (8h30-12h), jeudis (8h30-12h et 13h-17h30) et vendredis (8h30-12h), ou par courrier électronique : solene.k@mairie-fleury-merogis.fr
• Dans le quartier des **Aunettes**, les mardis après-midi
• Dans le quartier des **Résidences**, les vendredis après-midi
• Dans les quartiers du **Village** et des **Chaqueux** le premier vendredi de chaque mois de 15h30 à 17h30
• Dans le quartier **Lac-Greffière-Gribelette** le premier mardi de chaque mois de 15h30 à 17h30.
En cas d'intempérie, elles seront dans les locaux PIJ du centre commercial, tél. : 01 69 72 19 71.

Les comités de quartier

Régulièrement avec votre maire et vos élus, des informations, des échanges sur l'actualité locale, mais aussi des projets à construire ensemble. Renseignements auprès des agents de liaison et du secteur « Participation des habitants » au 01 69 46 72 44.

Les boîtes à idées

Destinées à recueillir des suggestions sur l'amélioration de la ville et le service public municipal, elles sont à votre disposition en mairie, à la médiathèque ou au local jeunesse-PIJ au centre commercial.

Une boîte aux lettres électronique

Vous souhaitez joindre les services de la mairie : mairie@mairie-fleury-merogis.fr

Le Point information jeunesse



Lieu d'accueil et d'information sur la formation, l'emploi, les loisirs, la prévention, les vacances..., le PIJ est ouvert à tous. Il offre des outils de communication et de recherche, un accompagnement individuel destiné aux jeunes de 16 à 25 ans. Accueil : au centre commercial de la Poste, place du 8-Mai-1945, les mardi, mercredi et vendredi de 10h à 12h et de 14h à 18h.
Tél. : 01 69 72 19 66 - Fax : 01 69 72 19 65
Courriel : pjj@mairie-fleury-merogis.fr

La médiathèque Elsa-Triolet

59, rue André-Malraux
91700 Fleury-Mérogis
Tél. : 01 60 16 30 60
Courriel : mediatheque@mairie-fleury-merogis.fr
Horaires d'ouverture :
Mardi : de 10h à 12h30 et de 15h à 18h.
Mercredi : de 10h à 12h30 et de 14h à 18h.
Vendredi : de 15h à 19h.
Samedi : de 10h à 12h30 et de 14h à 17h.

Le service de la jeunesse

Rue André-Malraux, salle Louis-Daquin.
Tél. : 01 60 16 02 99
ou 01 69 72 19 70
au centre commercial.

Accueil :

• En période de vacances scolaires, du lundi au samedi de 14h à 19h, les mardi et vendredi de 10h à 12h.
• Hors vacances scolaires, les mardi et vendredi de 14h à 17h30, les mercredi et samedi de 14h à 19h.

Maison de justice et du droit

Le Trianon, 72 route de Corbeil, 91360 Villemaison-sur-Orge.
Tél. : 01 69 46 81 50
Fax : 01 69 46 81 57
Courriel : mjd@agglo-valdorge.fr
www.agglo-valdorge.fr
Accueil du public du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h30.



Les permanences des élus

Les élus reçoivent sur rendez-vous.

Le maire, Michel Humbert, le jeudi de 17h45 à 19h30.

Tél. : 01 69 46 72 23

Les adjoint(e)s

Tél. : 01 69 46 72 44

- Étienne Quinchez, adjoint chargé des affaires scolaires et du service public.
- Brigitte Manilève, adjointe chargée du projet urbain, de l'action économique et des finances.

- Dominique Vincent, adjoint chargé du cadre de vie, des transports, de l'environnement et de la petite enfance.

- Laurence Lespinard, adjointe chargée du sport et de la politique de la ville.
- Abdellatif Allam, adjoint chargé de la vie associative, de la coopération décentralisée et de la participation des habitants.

- Martine Guyot-Dufraisse, adjointe chargée des affaires culturelles, de la communication, du social et du logement.

- David Derrouet, adjoint chargé de l'enfance et de la jeunesse reçoit le jeudi de 16h à 18h en mairie.

Les élus du groupe
«Changeons Fleury-Mérogis» le samedi de 9h à 12h, tél. : 01 69 46 72 44, ou auprès de M. Charlemagne, tél. : 01 69 25 28 60.

Marjolaine Rauze, conseillère générale reçoit en mairie de Fleury sur RDV. Tél. : 01 69 25 39 21.

Julien Dray, député de l'Essonne, reçoit sans et sur RDV à sa permanence de Sainte-Geneviève-des-Bois, 130, avenue Gabriel-Péri. Tél. : 01 69 25 08 04. Courriel : julien_dray@hotmail.com



> « Je souhaite participer aux commissions municipales suivantes » (plusieurs choix possibles) :

- PETITE ENFANCE ■ ENFANCE ■ SCOLAIRE ■ SERVICE PUBLIC ■ PROJET URBAIN
- CADRE DE VIE, TRANSPORTS, ENVIRONNEMENT ■ SPORT ■ CULTURE ■ JEUNESSE
- PARTICIPATION DES HABITANTS ■ COOPÉRATION DÉCENTRALISÉE

Nom et prénom

Adresse

Téléphone (facultatif)

Coupon à retourner au :

- Service « Participation des habitants », hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex Tél. : 01 69 46 72 44
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.



> Accueil des nouveaux habitants de Fleury-Mérogis

Vous venez de vous installer à Fleury-Mérogis ou vous y emménagerez dans les semaines ou les mois à venir, alors remplissez sans attendre ce coupon afin de recevoir une invitation à la réception des nouveaux habitants.

Le maire et la municipalité seront heureux de vous rencontrer, de vous présenter la ville et de répondre à vos questions.

Coupon à retourner au :

- Service « Participation des habitants », hôtel de ville, 12 rue Roger-Clavier, BP 107, 91706 Fleury-Mérogis Cedex Tél. : 01 69 46 72 44
- Vous pouvez également le remettre aux agents de liaison lors de leurs visites de quartier.

M^{me}, M^{lle}, M.

Adresse

Arrivée le

Téléphone

Nombre de personnes (enfants, adultes)

Le carnet



Ils sont nés

- MARGERARD Mathis né le 11/12/2007
- ILIASSE MOHAMED SOILHI Amine, Ansa, Sylman né le 11/12/2007

Selon l'article 9 du Code civil, les mentions des actes d'état civil (mariages, naissances, décès) ne sont plus publiées dans "la Feuille". Si vous souhaitez voir ces actes publiés, vous devrez au préalable en faire la demande par écrit au service de l'état civil lors de l'enregistrement des mentions de naissance, mariage ou décès.



Guide santé

Protection infantile

Service de prévention santé gratuit pour les enfants de 0 à 6 ans. Ouvert à tous, 70 rue André-Malraux, Maison de la petite enfance. Tél. : 01 69 46 67 06. Ouvert les lundi et jeudi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30, les mardi et vendredi de 13h30 à 17h30.

Fermé le mercredi. Consultations médicales l'après-midi sur rendez-vous. Consultation psychologue sur rendez-vous.

Médecins généralistes

Patrick CHAPUZOT : 4, rue Salvador-Allende Tél. : 01 60 15 82 83
Walter FELDER : 3, rue de la Chalouette. Tél. : 01 60 16 66 99
Sylvie BERNARD : 3, rue Pablo-Picasso Tél. : 01 69 04 11 59

Tour de garde

(des médecins généralistes, week-ends et jours fériés)
Urgence de nuit : de 20h à 8h.
Urgence de week-end : du samedi 18h au lundi 8h.
Urgence de jour férié : téléphoner au médecin de garde. Tél. : 01 69 25 83 58

SOS médecins 91

24h sur 24. Tél. : 01 69 25 91 91

SOS Amitié...

à l'écoute des personnes en situation de mal-être. Tél. : 0 820 066 066 (0,12 euros/mn)

Urgences médicales

24h sur 24. Composer le 15

Allo Enfance maltraitée

24h sur 24. Numéro vert national : 119 (appel gratuit).

Infirmières libérales

Soins à domicile ou au cabinet. Madame LENTIN-ÉMILE : 5, place Aimé-et-Marie-Geoffroy à Morsang-sur-Orge. Tél. : 01 69 44 04 69 (personnel) ou 01 69 04 45 80 (bureau) ou 06 78 29 02 40
Sylviane RAZAFIMAHALEO et Malika MOUMEN : 10, allée Cavalière à Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 60 16 61 85 ou 06 08 16 32 78

Dentistes

10, rue de l'Orge KORBER : 01 60 16 64 17
SONIGO : 01 60 16 56 86

Pharmacies

ROBERT Arlette : 5, place du 8-Mai-1945 Tél. : 01 60 15 80 83
PERRIN : 2, Route-Nationale Tél. : 01 69 24 39 90

Centre médico psycho-pédagogique

Le CMPP est un lieu d'accueil, d'écoute et d'aide pour les parents qui s'interrogent sur les difficultés qu'ils rencontrent avec leurs enfants âgés de 0 à 20 ans. Adresse : 6, rue du CNR.

Ouverture : lundi de 16h à 19h, mercredi de 13h30 à 17h30, jeudi de 15h à 18h30.

Tél. : 01 60 16 02 69

Kinésithérapeute

Spécialisé en kiné respiratoire Gérard SEIGNEUR 15, rue Roger-Martin-du-Gard à Sainte-Geneviève-des-Bois Tél. : 01 60 15 36 31 ou 06 10 80 15 82

Centre Jean-Moulin

Établissement de réadaptation professionnelle 8, rue Roger-Clavier Tél. : 01 69 25 66 00
Maison de retraite médicalisée Marcel-Paul 8, rue Roger-Clavier Tél. : 01 69 25 65 38
80 lits dont 75 en cure médicale. Accueille les personnes âgées valides ou invalides, nécessitant des soins permanents.

Centre hospitalier Manhès

8 rue Roger-Clavier, 91712 Fleury-Mérogis Cedex Tél. : 01 69 25 64 00

Tiers-payant

Conventions mutuelles

Consultations externes :

- Laboratoire d'analyses. RDV : 01 69 25 64 91
- Radiologie, échographie, doppler veineux, mammographie. RDV : 01 69 25 67 49
- Néphrologie, hypertension artérielle. RDV : 01 69 25 64 96
- Maladies métaboliques, nutrition, endocrinologie, diabète, cardiologie, échocardiographie, holter cardiaque et tensionnel, psychiatrie, sevrage tabagique. RDV : 01 69 25 64 64
- Hospitalisation :**
- Soins de suite (37 lits) Tél. : 01 69 25 67 07
- Médecine (2 lits) Tél. : 01 69 25 67 07
- Psychiatrie (30 lits) Tél. : 01 69 25 67 52
- Hémodialyse (14 postes) :** Tél. : 01 69 25 64 96
- Autodialyse (12 postes) :** Tél. : 01 69 25 65 27



Taxis

- M. Thiourt : 06 08 81 60 60 ou 01 69 04 56 57
- M. Péreira : 06 08 02 02 85 ou 01 69 51 37 36



Qualité de l'air

L'indice ATMO caractérise la qualité de l'air globale pour l'ensemble de la région parisienne. À Fleury-Mérogis : indice 7 au 20/12/2007.

Source : Airparif (Association pour la surveillance de la qualité de l'air en Île-de-France).

Indices :
1-2, très bon.
3-4, bon.
5, moyen.
6-7, médiocre.
8-9, mauvais.
10, très mauvais.



Caisse d'allocations familiales

Trois permanences administratives :

- Grigny Grande-Borne, 16 place aux Herbes, chaque mardi, à l'exception du 1^{er} mardi matin de chaque mois, de 9h à 12h et de 13h30 à 16h ;
- Grigny 2 La Ferme-Neuve, chemin du Plessis, chaque lundi de 9h à 12h ;
- Morsang-sur-Orge, centre de Sécurité sociale, 34 avenue René-Cassin, chaque lundi de 13h30 à 16h30.

Assistants sociaux

À Fleury-Mérogis, dans les locaux de la Maison de la petite enfance, sur rendez-vous à prendre auprès de la Maison départementale des solidarités, tél. : 01 69 46 57 60. Consultation gratuite.

PLIE (Plan local pour l'insertion et l'emploi du Val d'Orge)

Pour les adultes à partir de 26 ans en recherche d'emploi ou de formation. Permanence d'accueil en mairie de Fleury. Prendre rendez-vous auprès du service social de la mairie. Tél. : 01 69 46 72 30

Conseillère : Madame Françoise Saison.

Siège : association Aile, 126 avenue Gabriel-Péri, 91700 Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 69 04 41 03

Permanence d'un notaire

Un notaire tient une permanence gratuite les premier et troisième mardis de chaque mois à la Chambre des notaires de l'Essonne d'Évry-Village, 14 rue des Douze-Apôtres, de 9h à 12h sur rendez-vous. Tél. : 01 60 78 01 27

Contrôleur des impôts

Le contrôleur des impôts se tiendra à votre disposition pour répondre à vos questions de 9h à 11h30 en mairie, le jeudi 7 février. Pas de permanence en janvier.

Huissiers de justice

Le Centre d'information des huissiers de justice situé dans l'immeuble "Le Mazière", rue René-Cassin à Évry tient une consultation gratuite le jeudi de 9h30 à 11h30 sur rendez-vous. Tél. : 01 69 36 36 37

Avocat conseil

En mairie de 10h15 à 11h45. Prochaine consultation : vendredi 25 janvier (M^e Portail).

Mission locale du Val d'Orge

Pour les jeunes de 16 à 25 ans déscolarisés, en recherche d'emploi ou de formation.

Les permanences ont lieu en mairie les mardi et jeudi.

Renseignements en mairie. Tél. : 01 69 46 72 17
Prise de rendez-vous au : 01 69 46 72 00

Horaires d'ouverture du cimetière

- Période estivale : du 1^{er} avril au 30 septembre de 8h à 19h.
- Période hivernale : du 1^{er} octobre au 31 mars de 9h à 17h30.

Sport

École R. Cocâtre

Dimanche 9 décembre 2007 à Milly-la-Forêt s'est déroulée la coupe de L'Essonne zone sud en kumité (combat) par catégorie d'âges et de poids. Résultats : benjamine 35 kg Éva Moreau (médaille de bronze), benjamin 60 kg Manuel Hoarau (médaille



d'argent), pupille 35 kg Émeline Hoareau (médaille d'argent), mini-poussins 25 kg Damien Marty (médaille d'argent), 25 kg Jonathan Asdrubal (médaille de bronze), 30 kg William Dautin se qualifie pour la finale en février 2008. Ces compétiteurs sont sélectionnés pour la finale de la coupe kumité combat de la ligue de l'Essonne le dimanche 2 février à Longjumeau. Prochaine sélection «compétition kata» le dimanche 13 janvier 2008. Inscriptions au gymnase Jacques-Anquetil mardi de 17h15 à 18h15 et mercredi de 14h à 15h pour les enfants débutants à partir de 5 ans. Le lundi et le jeudi de 18h30 à 19h30 cours pour les 8-14 ans et de 19h30 à 21h30 pour les adolescents et adultes. L'école R. Cocâtre, sa présidente, son bureau, son professeur et ses assistants vous souhaitent de très bonnes fêtes de fin d'année. ecolecocatre@free.fr - 01 69 04 36 04 06 80 05 99 45. * MC

Société

Médailles du travail

Le samedi 1^{er} décembre

Michel Humbert remettait leurs médailles du travail



à : Grade argent : Jean-Pascal Aiad, James Goessens, Corinne Lasfont. Grade vermeil : Arlette Chailan, James Goessens, Gisèle Jox, Omar Sakanoto, Angel Vazquez. Grade or : James Goessens, Abdelkader Tahraoui. Grade grand or : Jocelyne Borella, Henri Mauriello. Médaille d'honneur agricole grade vermeil : Patricia Blanchard.

Dans son discours, le maire a insisté sur la valeur du travail, qui structure les êtres humains et donne leur sens aux sociétés et aux rapports humains. La rencontre s'est conclue par le traditionnel pot de l'amitié. * MC

Solidarité

Téléthon : un plein succès

1960,70 euros, c'est la somme recueillie par le téléthon 2007. Soit plus que l'année dernière.

16 équipes ont participé au tournoi de football en salle



et 300 spectateurs les ont supportées jusqu'à 2h30 du matin. Deux associations Bwa Bandé et Poerava ont diverti le public pendant les inter-matches. Les associations donatrices : Poerava, Reflet d'outre mer, FM Kickboxing, Dynagym, Fleury Musculation, Fleury Pétanque, Usfm, Fleury Basket. * MC

Tarifs

Quotient familial

À partir du lundi 7 janvier 2007, si vous résidez à Fleury-Mérogis, vous pourrez renouveler le calcul de votre quotient familial. Vous devrez vous présenter au service « Régies Enfance Scolaire » muni des pièces justificatives suivantes :

- Bulletin de salaire de décembre 2007 ou dernier bulletin de salaire de chaque employeur de l'année 2007, sur lequel figure le cumul imposable de l'année 2007 (des deux parents, ou personnes vivant ensemble).

- Relevé des Assedic en cas de chômage.

- Avis d'imposition 2006.

- Dernier relevé des allocations familiales ou relevé de compte faisant apparaître le versement, ainsi que votre matricule CAF.

- Une quittance de loyer, si vous êtes locataire.
- Livret de famille, en cas de modification de la situation familiale.

- Un justificatif de scolarité, pour les enfants de plus de 18 ans.

Attention : le calcul du quotient n'est pas obligatoire, mais si celui-ci n'a pas été fait **avant le 30 janvier**, vos factures seront calculées au tarif maximum. * MC



Calendrier des collectes

> LES ENCOMBRANTS

Collectifs : 9 et 23 janvier. Pavillons : le 4^e mercredi de chaque mois (23 janvier). La liste des encombrants acceptés est disponible en mairie.

> LES DÉCHETS VERTS

Un seul ramassage en janvier et février. Lundi 7 janvier, dans les

sacs papier et en fagots d'un mètre maximum, liés.

> LE VERRE (bornes)

En apport volontaire.

> LES EMBALLAGES

ET LE PAPIER (bac orange ou jaune) Le jeudi.

> LES ORDURES

MÉNAGÈRES (bac marron) Les lundi et jeudi.

Les encombrants,

emballages, ordures ménagères et déchets

verts doivent être sortis la veille au soir.

Vous pouvez également porter vos déchets à l'espace écologique de Sainte-Geneviève-des-Bois, rue Paul-Langevin (près de la caserne des pompiers). Les cartes d'accès à la déchetterie sont désormais

retirables aux services techniques du Val d'Orge, tél. : 01 69 72 20 07.

Pour tout renseignement,

un numéro vert (gratuit) vous permet de contacter l'agglomération du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h45 à 18h au 0 800 293 991

Culture de paix

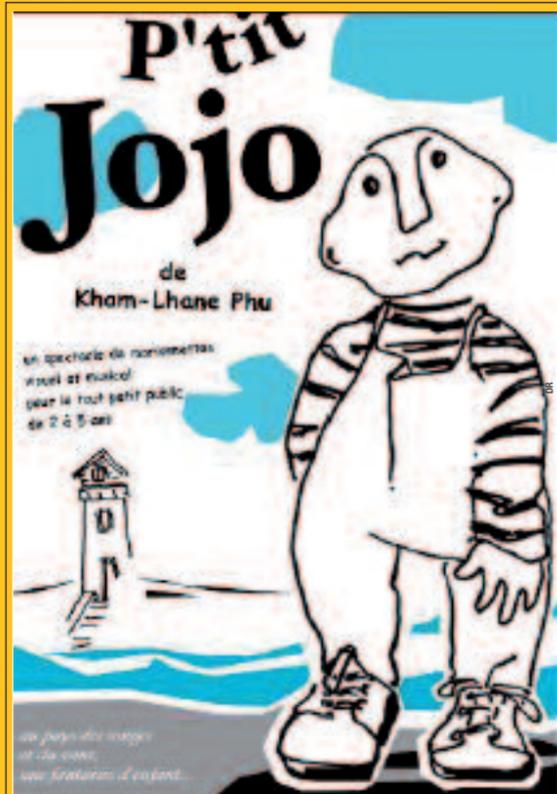
Depuis des siècles, une règle non écrite veut qu'à Noël les armes se taisent partout où des conflits sont en cours. En sera-t-il ainsi cette année encore ? Les chefs de guerre qui poussent des jeunes gens, et bien souvent des enfants, à mener leurs sales guerres. Ont-ils seulement entendu parler de cette règle, et s'en préoccupent-ils ? Notre monde semble pris dans l'engrenage fatal de la guerre, de la violence et la destruction. Une véri-

table culture de la violence se développe et se répand, au mépris de toutes les normes du droit humanitaire international. La violence ne se manifeste pas seulement dans les conflits armés. Elle est omniprésente – dans la rue et dans le métro, à l'école et au stade, dans la famille, à la maison. Ses victimes sont la plupart du temps des personnes considérées comme différentes : membres de minorités ethniques, raciales, réfugiés,

handicapés, ou simplement démunis et marginaux.

Est-il possible de briser cet engrenage ? Un peu partout, les gens commencent à se mobiliser, pour résister à la culture de la violence.

En célébrant Noël cette année, efforçons-nous de réfléchir à la contribution que nous pourrions apporter pour vaincre la violence et créer une culture de la paix.



vendredi 11 janvier

Réunion de présentation et de préinscription aux séjours hiver, à 18h salle Wiener. Lire pages 12-13

mercredi 16

Forum des métiers, de l'emploi et de la formation, 9h-12h et 14h-16h au gymnase Jacques-Anquetil. Lire pages 6-7

samedi 19

Vœux 2008 à la population, 18h au gymnase Jacques-Anquetil. Lire page 6

dimanche 27

P'tit Jojo, spectacle pour les tout-petits à partir de 2 ans, 10h salle André-Malraux. Lire page 17

lundi 28

20h30, dialogue en direct avec vos élus. À 21h, conseil municipal, en mairie.

vendredi 1^{er} février

Kfé imaginaire, 19h30 au foyer de la salle Malraux. Lire page 17

Cma : stage de capoeira

Découverte et initiation avec l'association Capoeira Viola et Mestre Jo-Agnès, les **dimanches 13 et 27 janvier, 3 et 17 février de 14h30 à 16h30**. Restitution publique : mercredi 20 février à 19h (dans le cadre d'une audition du Cma). Lieu du stage : salle de danse du Cma. Stage proposé dans le cadre du projet fédérateur « Couleurs Brésil » avec le soutien du Conseil général de l'Essonne (charte de développement culturel). Tout public à partir de 8 ans. 30 places. Tarif : 8 euros les 4 ateliers. Renseignements et inscriptions au Cma : 01 60 16 84 29.

POST-SCRIPTUM

Erratum

Dans la dernière « Feuille de quartier des Résidences », il était annoncé la possible fermeture de la pizzeria de la place du 8 mai. Il n'en est rien, pour le plaisir des clients de cet établissement.

Coiffeuse à domicile

Christine, visagiste qualifiée, propose ses services de coiffeuse pour hommes et femmes à domicile sans interruption de 9h à 19h du lundi au samedi. Contact : 06 31 14 02 76.

Vie libre : la soif d'en sortir

L'association a pour but de soutenir les malades alcooliques et leurs proches pour les guider vers l'abstinence. Elle organise des réunions ponctuelles et des entretiens privés. Son action de prévention concerne tous les types de structures publiques ou privées. Elle organise des loisirs, repas festifs, sorties, randonnées, cinéma, pêche, barbecues, jeux...

Permanence le deuxième jeudi de chaque mois de 20h à 21h au Chalet. Contact : Daniel Feller, 40 bis rue Danielle-Casanova à Sainte-Geneviève-des-Bois. Tél. : 01 60 15 77 53

Transports et déplacements

L'Insee réalise actuellement une enquête nationale sur les transports et les déplacements. Elle concerne les usages, les moyens de transport collectifs et individuels. Dans notre commune, quelques personnes seront sollicitées. Elles recevront une lettre indiquant l'objet de l'enquête et le nom de l'enquêteur de l'Insee chargé de les interroger. Ce dernier sera muni d'une carte officielle d'accréditation.

Seniors

Le club des retraités Danielle-Casanova Unrpa vous invite à son assemblée générale le jeudi 10 janvier 2008 à 14h30 à la salle Wiener. Sa présidente et ses adhérents vous souhaitent leurs meilleurs vœux pour la nouvelle année.

Hommage

Nous avons appris avec tristesse le décès du Dr Claude Meyroune, bien connu dans notre ville pour son implication de toujours au sein de la Fédération nationale des déportés et internés, résistants et patriotes (Fndirp). Claude Meyroune était né le 24 avril 1923. Membre des étudiants et lycéens communistes durant la guerre, il avait créé dès 1941 le Front national des étudiants. Arrêté puis déporté en 1942, il est libéré en 1945. Commence alors son action au sein de la Fndirp et son investissement dans les établissements médicaux de la Fndirp. Il était officier de la Légion d'honneur et titulaire de nombreuses décorations qui honoraient le parcours exemplaire d'un citoyen exemplaire. La municipalité présente ses condoléances à sa famille et à ses nombreux amis.



Magazine municipal d'information 12, rue Roger-Clavier BP 107 - 91706 Fleury-Mérogis Cedex Site : www.mairie-fleury-merogis.fr

Directeur de la publication Michel Humbert Directeur de la communication Michel Carreno Rédaction Michel Carreno, Patricia Lacan Martin Photos Michel Carreno, Patricia Lacan Martin, services municipaux, DR Maquette Sophie Rouxel Secrétariat, rédaction Lydia Nandjaye Conception graphique Caroline Pauchant, Atelier Michel Bouvet Impression LVRI Distribution Espace Impression Couverture Carte de vœux